

Arrêté du 3 mars 2006 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence

03/03/2006

Voir également :

Circulaire DHOS/P1 n° 2007-453 du 31 décembre 2007 relative à l'obligation d'obtenir l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence pour l'exercice de certaines professions de santé